

Nombre de délégués élus au Comité syndical : 56  
Délégués présents : 50  
Absents : 6

Vote(s) pour : 49  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 2  
Pouvoir(s) : 1

Date de convocation : 11 mai 2026

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### Séance du 18 mai 2026

\* \* \*

Sous la présidence de Monsieur Philippe GLESER, Président du Syndicat mixte,  
Secrétaire de séance : Madame Ginette MAGRAS, Déléguée Titulaire du Syndicat mixte

#### Délibération n°2026-14-1805 : Désignation des délégués (élus et agents) du Syndicat mixte du SCoTAM au Comité National d'Action Sociale (CNAS)

##### Exposé des motifs

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts du CNAS,

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Président du Syndicat mixte chargé de l'élaboration et du suivi du SCoTAM,

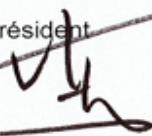
##### Délibération


*Le Président entendu,  
Le Comité syndical, après en avoir délibéré,*


DECIDE de désigner les personnes suivantes en qualité d'interlocuteur du CNAS, pour la présente mandature :

- Monsieur Lionel FOURNIER en qualité d'élu ;
- Monsieur Julien MARCHETTI et Monsieur Kamel BAHRI en qualité de correspondants.

AUTORISE Monsieur le Président du Syndicat mixte, ou son représentant, à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président 



Secrétaire de séance 

Pour extrait conforme  
Marly, le 18 MAI 2026